

Pourquoi la lutte contre l'exil fiscal est difficile en France

De l'audace, monsieur Hollande !

Nicolas Dupont-Aignan

*Député de l'Essonne,
président de Debout la République*

Mardi 2 avril, les aveux d'un seul homme, Jérôme Cahuzac, ont fait basculer notre République dans la suspicion et le soupçon. Cette défiance, je la comprends. Depuis plusieurs mois avec mon collègue Alain Bocquet, député communiste du Nord, nous préparons pour la commission des affaires étrangères un rapport sur les paradis fiscaux. En quelques années, ces paradis fiscaux pour les multinationales et quelques grandes fortunes sont devenus des « parasites » fiscaux pour les démocraties. Evasion fiscale, fraude fiscale, escroquerie fiscale, blanchiment d'argent sale... Tous ces délits financiers ont un véhicule commun : les comptes bancaires domiciliés dans les paradis fiscaux.

Selon l'enquête d'Antoine Peillon, les avoirs français dissimulés dans ces pays atteindraient 600 milliards d'euros. Et, chaque année, cet exil fiscal coûterait 60 milliards de recettes au budget de l'Etat, soit près des trois quarts du déficit.

Aussi, l'affaire Cahuzac ne me surprend pas compte tenu de l'ampleur du phénomène. Il est évident que, depuis des années, quels que soient les gouvernements, la lutte contre la fraude fiscale a été un mirage. D'après beaucoup de spécialistes, ce sont plusieurs milliers de comptes offshore que détiendraient des Français. Sans parler des multinationales, notamment celles du CAC 40, qui ont fait de l'évasion fiscale leur modèle économique.

Comment s'étonner, dans ces conditions, de la concurrence faussée entre des PME accablées de charges et des multinationales qui échappent à l'impôt ? Comment s'étonner du sentiment d'injustice entre les classes moyennes qui n'en peuvent plus de payer et les plus fortunés qui ont mis leur argent à l'abri ?

M. Cahuzac est un symbole, mais le retentissement de cette affaire ne doit pas devenir l'arbre qui cache la forêt ! Pour abattre la forêt, il faut un courage politique qui

manque cruellement aux gouvernements depuis trente ans. Surtout quand on sait que des pays comme les Etats-Unis ou l'Allemagne se sont donnés des moyens performants pour faire la guerre à l'exil fiscal !

Par exemple, une loi récente du Congrès américain oblige toute institution financière qui veut travailler aux Etats-Unis à communiquer au fisc la liste des citoyens américains qui détiennent un compte à l'étranger. En Allemagne, Angela Merkel n'a pas hésité à acheter des listings pour quelques millions d'euros.

En France, au fil de nos auditions, Alain Bocquet et moi-même avons constaté avec effroi le déséquilibre entre une administration fiscale aux moyens techniques et judiciaires obsolètes, d'un côté, et des particuliers ou des multinationales encadrés par des cabinets de conseil qui structurent les évasions fiscales, de l'autre.

Un préalable : la volonté

Dans notre rapport nous allons proposer des solutions techniques simples, qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays, et qu'il suffirait d'appliquer en France : durcir les sanctions avec des peines de prison plus lourdes, autoriser les procureurs à ouvrir des informations judiciaires pour fraude fiscale – ce qui est réservé aujourd'hui au ministre du budget –, intégrer dans la loi Perben 2 [loi du 9 mars 2004 destinée à lutter contre la délinquance et la criminalité organisée] des moyens dérogatoires pour infiltrer les bandes organisées comme pour la lutte antiterroriste, obliger les entreprises à détailler leurs bénéfices et leurs prix de transferts par pays et filiale, mettre en place une plate-forme commune entre les services des douanes, des impôts et de la justice.

Mais, bien évidemment, toutes ces mesures demandent un préalable indispensable : le vouloir. Mercredi, François Hollande a juré de lutter de manière impitoyable contre les conflits d'intérêts. Prenons-le au mot. Si vraiment le président a le courage que laissent entendre ses mots, il doit demander à son ministre de l'économie de tout faire pour se procurer immédiatement la liste des détenteurs de comptes à l'étranger.

Osez, monsieur le Président ! Osez ce qu'aucun de vos prédécesseurs n'a osé. Ou alors arrêtez cette mascarade et dites tout de suite que vous êtes trop faible pour faire le ménage. ■